



**Henri
SÉRANDOUR**

Président du Comité National
Olympique et Sportif Français
Membre du Comité International Olympique

La lutte contre le dopage reste une priorité mobilisant l'ensemble des acteurs conscients que c'est une aberration du comportement humain.

La répression est nécessaire et elle porte ses fruits. Des tricheurs sont confondus comme sont dévoilés des réseaux qui se pensaient à l'abri. L'avance, que ceux qui trichent pensent irrattrapable, est en train de se réduire. Il faut voir dans les résultats de cette lutte contre le dopage les mérites de l'action menée de manière concertée par l'ensemble des composantes sportives et gouvernementales sous l'impulsion de l'Agence Mondiale Antidopage.

Parmi les actions menées, la prévention reste un des moyens que le mouvement sportif et ses partenaires publics se doivent de promouvoir, persuadés qu'au final c'est elle qui permettra de gagner ce difficile combat contre ces pratiques dans le sport mais également dans d'autres activités sociales. En effet, augmenter artificiellement ses performances est une tentation touchant une population beaucoup plus large que celle des seuls sportifs.

Le travail de prévention contre le dopage est une œuvre éducative qui s'inscrit dans la durée et qui nécessite de mobiliser et de lier des connaissances dans de nombreux domaines. La mallette d'information "Le sport pour la santé" est précisément construite et régulièrement mise à jour afin de permettre à tous ses utilisateurs de s'appuyer sur un outil de qualité.

Cette mallette résulte d'un travail de réactualisation de la première mallette "Sport Net" réalisée en 1998. Très performante, cette dernière demandait un document renouvelé et modernisé après plusieurs années de bons et loyaux services. Les outils multimédia présents en son sein, avaient aussi besoin de s'adapter aux nouvelles technologies.

Les rédacteurs ont souhaité que le message de prévention contre le dopage passe par l'affirmation que les bienfaits du sport existent. Que le sport est bon pour la santé à condition de le pratiquer en pensant à l'intégrité de son organisme. Pour ce faire, il existe des conditions à respecter, des notions élémentaires à connaître.

Cette mallette, fruit d'un travail en commun entre le MJSVA, le CPLD qui vient d'être remplacée par l'AFLD et la Mission "médical et sport santé" du CNOSF prenant la suite de la Fondation Sport Santé du CNOSF n'a, au final qu'une ambition : permettre à nos jeunes sportifs de réussir leur carrière sportive s'ils en ont le désir mais de la vivre honnêtement. Cela sera possible parce qu'ils auront été bien sensibilisés, bien informés des risques qu'ils prendraient pour eux-mêmes et leur santé s'ils dérogeaient à cet engagement.



Comité National Olympique et Sportif Français

1 avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13

Tél.: 01 40 78 28 00

Site internet : www.franceolympique.com